

[Français]

## LES JEUNES

ON DEMANDE SI L'ÉTABLISSEMENT D'AUTRES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS POUR LES JEUNES EST PRÉVU

**M. Dennis Dawson (Louis-Hébert):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. J'aimerais savoir, puisqu'il semble préoccupé par le sort des jeunes, s'il a pris connaissance qu'il y a eu une hausse, ce mois-ci, de 1 p. 100 dans le taux de chômage chez les jeunes de 18 à 25 ans, ce qui fait un taux de chômage de 13 p. 100, soit 29,000 chômeurs de plus que le mois dernier, contrairement au gouvernement précédent qui avait diminué le taux de chômage chez les jeunes depuis un an. A la suite de coupures dans le programme Canada au travail, notamment ceux de formation sur place, est-ce que le premier ministre peut assurer la Chambre qu'on n'attendra pas un autre six mois avant qu'il présente des programmes concrets pour les jeunes et non pas s'en tenir à ses promesses électorales par lesquelles il ne vise qu'à couper des programmes et non pas en instituer des nouveaux?

**Le très hon. Joe Clark (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je peux répéter pour l'honorable député qu'un programme de création d'emplois, visant à faire acquérir de l'expérience devant servir de base au travail pour les jeunes du Canada sera inclus dans le budget.

**M. Dawson:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Dans la même veine et étant donné qu'un programme permettant d'acquérir de l'expérience au travail est prévu, j'espère que les gens au pouvoir vont pouvoir l'apprendre. Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse encore au très honorable premier ministre. Puisque dans le rapport sur les statistiques, deux tiers des nouveaux chômeurs sont des jeunes de moins de 20 ans et qu'un tiers seulement des nouveaux travailleurs sont âgés de moins de 25 ans, est-ce qu'on peut espérer que cette situation-là sera renversée par des programmes, puisque tous les programmes de coupures d'emplois dans la Fonction publique, de même que les programmes de mise à pied dans l'entreprise privée, à la suite de la récession qui s'en vient, visent particulièrement les jeunes de 18 à 25 ans, qui seront les premiers à perdre leur emploi à cause de l'ancienneté, monsieur l'Orateur?

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, c'est exactement parce qu'il y a un problème causé par le manque d'expérience des jeunes que j'ai demandé au ministre responsable de développer un programme qui peut, avec le secteur privé, encourager l'acquisition d'une expérience qui peut servir de base pour les emplois permanents pour les jeunes Canadiens. Il ne s'agit pas du tout d'un nouveau problème mais d'une situation qui existe au Canada depuis longtemps. Mais nous sommes maintenant presque prêts pour la présentation à la Chambre des communes d'un programme qui peut, avec la coopération du secteur privé, assurer une telle base d'expérience, un tel avenir fort pour les jeunes du Canada.

## Questions orales

[Traduction]

## LES AFFAIRES INDIENNES

LA CRÉATION D'UN PROGRAMME D'EMPLOI À L'INTENTION DES FEMMES AUTOCHTONES

**Mlle Aideen Nicholson (Trinity):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a annoncé, le 17 octobre, un semblant de stratégie d'emploi à l'intention des femmes qui contenait bien peu de projets sur la création d'emplois proprement dite mais proposait la mise en œuvre d'un programme de formation pratique à l'intention des femmes autochtones.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien peut-il nous dire à ce sujet si quelqu'un a consulté les Indiennes, si elles ont jamais fait savoir qu'elles avaient besoin de cours de formation pratique, quoi que l'on entende par là, et si elles se sont prononcées en faveur de ce genre de programme et non en faveur de programmes de formation de la main-d'œuvre et de création d'emplois qui leur permettraient d'acquérir des compétences pouvant les aider à trouver un emploi?

**L'hon. Jake Epp (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, je tiens à préciser au député que le gouvernement et, en particulier mon ministère, collaborent étroitement avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration pour offrir aux autochtones, notamment aux femmes, des programmes de formation les préparant effectivement à la vie active. Pendant les trois dernières années, on a appliqué quelques programmes de formation, mais je reconnais avec le député, qu'ils n'étaient pas appropriés.

Pour que les autochtones occupent la place qui leur revient dans l'économie, et nous croyons que ce devrait être le cas, il convient d'améliorer et de renforcer les programmes leur permettant d'acquérir ces compétences professionnelles et c'est bien ce que nous comptons faire. Je voudrais par ailleurs signaler au député qu'il s'agit de programmes en vigueur dans certaines provinces tels que le programme Oo-za-we-kwun à Rivers, au Manitoba, qui, s'il était étendu à tout le Canada, pourrait accroître les possibilités de formation.

**Mlle Nicholson:** Monsieur l'Orateur, peut-être le ministre n'a-t-il pas compris ma question. C'est sans doute qu'il aura eu du mal à m'entendre à cause de tout le bruit que fait son collègue devant lui.

**Des voix:** Oh, oh!

**Mlle Nicholson:** Je lui ai demandé si les Indiennes avaient été consultées et si elles avaient elles-mêmes choisi ces cours de formation pratique, quoi que cela puisse être, de préférence à des techniques susceptibles de créer de l'emploi ou de leur ouvrir l'accès au marché du travail?

**M. Epp:** Monsieur l'Orateur, je vais vérifier si, comme le député le demande, des groupes de femmes ont été consultés, mais je tiens à signaler que la semaine dernière encore j'ai discuté en Colombie-Britannique avec différents groupes, y compris l'association des ménagères de cette province, non seulement de nos programmes actuels, mais aussi de la façon de nous y prendre pour mieux former les femmes et les Indiennes et leur ouvrir l'accès au marché du travail.